

# Temps d'échanges avec des parlementaires de la région

## Compte-rendu

30 octobre 2020 en visio

### Les participant·e·s :

- Régis Juanico, député de la Loire
- Jean-Claude Tissot, sénateur de la Loire
- Laurence Legodec, collaboratrice de Cendra Motin, députée de l'Isère
- Génia Pislaru, collaboratrice d'Elodie Jacquier Laforge, députée de l'Isère
- Alexandre Couchot, collaborateur de Jean-Luc Fugit, député du Rhône
- Fanny Michaud, collaboratrice d'Emilie Chalas, députée de l'Isère
- Nathalie Robert, collaboratrice de Jean-Louis Touraine, député du Rhône
- Hélène Jacquot, collaboratrice de Patrick Mignola, député de Savoie
- Frédéric Villaumé, trésorier du Mouvement associatif AURA et représentant du GRAINE AURA
- Julie Champagne, administratrice du Mouvement associatif AURA et représentante du CELAVAR AURA
- Benoit Chaboud-Mollard, administrateur du Mouvement associatif AURA et représentant du CELAVAR AURA
- Stéphane Millet, représentant du Mouvement associatif AURA dans le collège départemental FDVA de la Loire
- Jeanne Baurly, déléguée régionale du Mouvement associatif AURA

### Excusé·e·s :

*Anne Brugnera (députée du Rhône), Jacques-Bernard Magner (sénateur du Puy-de-Dôme), Emilie Chalas (députée de l'Isère), Typhanie Degois (députée de Savoie), Vincent Descoeur (député du Cantal), Virginie Duby-Muller (députée de Haute-Savoie), Valéria Faure-Muntian (députée de la Loire), Bernard Fournier (sénateur de la Loire), Jean-Luc Fugit (député du Rhône), Elodie Jacquier-Laforge (députée de l'Isère), Jacques-Bernard Magner (sénateur de Savoie), Patrick Mignola (député de Savoie), Cendra Motin (députée de l'Isère), Vincent Rolland (député de Savoie), Thomas Rudigoz (député du Rhône), Michel Savin (sénateur de l'Isère), Alice Thourot (députée de la Drôme), Jean-Louis Touraine (député du Rhône)*

### 1. Tour d'écran de présentation (5 min)

### 2. Introduction par Frédéric Villaumé, trésorier du MA AURA

- Remerciements aux parlementaires pour leur réponse à notre courrier d'interpellation et leur participation à ce temps d'échanges.

- Une sollicitation initiale pour échanger sur les mesures de soutien à la reprise d'activité, mais le contexte a changé avec le nouveau confinement
- En cette période de crise Covid-19, on peut faire le constat de l'importance du rôle des associations dans le maintien du lien social, mais aussi constater que les associations sont frappées de plein fouet par cette crise. Les réseaux associatifs ont une responsabilité à faire valoir les intérêts des associations auprès des décideurs politiques, particulièrement en cette période de nouveau confinement.
- La 1<sup>ère</sup> période de confinement a souligné la nécessité d'une coordination institutionnelle entre les acteurs, pour une bonne coordination des politiques publiques territoriales en réponse à la crise. Cette coordination a fait défaut en début de crise, et cela a freiné la mise en place de solutions d'urgence. Il nous faut apprendre de ces erreurs pour mieux affronter la "2<sup>ème</sup> vague" et cette nouvelle période confinée.
- Les associations ne sont pas seulement des acteurs caritatifs comme le laisse entendre le discours du Président de la République du 28 octobre (une seule référence aux associations : "mobiliser nos associations pour accompagner les personnes les plus isolées, les moins bien informées et assurer la bonne application des mesures prises") : ce sont aussi et surtout des acteurs sociaux, économiques, politiques, engagées et présentes dans tous les secteurs d'activités.

### **3. Les propositions du Mouvement associatif pour la vie associative**

- **Brève présentation du paysage associatif régional et principaux résultats de l'enquête sur la situation des associations de la région au moment du déconfinement (5 min)**

→ Cf. [l'infographie de principaux résultats régionaux de l'enquête "Covid-19 : assos, où en êtes-vous après le confinement ?" \(juin 2020\)](#) :

- **Etat de situation par secteur d'activité : la parole aux réseaux (10 min) :**

Julie Champagne et Benoit Chaboud-Mollard pour le développement rural et agricole :

- La coordination associative est difficile, compliqué d'animer un réseau associatif diversifié à l'échelle d'une grande région, période de difficultés avec une tendance au repli sur soi des structures adhérentes, diminution des moyens alloués aux réseaux, or en ce moment rôle important des coordinations pour leurs missions d'appui, d'accompagnement, de veille et d'information auprès des associations
- une période déjà marquée par des difficultés cf. réforme de la formation professionnelle qui impacte les associations qui sont organismes de formation, disparition d'aides pour l'installation agricole, ... le contexte rend encore plus difficile la situation d'associations déjà en difficulté.
- difficulté d'accès aux financements européens
- problématique du numérique : le recours au numérique n'est pas forcément possible pour tout le monde, cela suppose d'avoir du matériel et de savoir l'utiliser, l'injonction

au numérique (cf démarches administratives comme pour le dépôt des dossiers de demande FDVA) pose un problème d'égalité d'accès aux services et aux financements publics

- financement des associations sur des appels à projets, sur des temps courts (annuels), pas de financement de fonctionnement des assos, ce qui les fragilise
- crédits disponibles : tendance à la "vampirisation" des crédits par le SNU au détriment d'autres soutiens
- importance des asso du CELAVAR dans les circuits courts, l'alimentation de proximité = essentiel en temps de confinement
- beaucoup de crédit axés sur politique de la ville, difficulté en milieu rural de financer les actions

#### Stéphane Millet pour le secteur éduc pop, jeunesse

- Grosse baisse de fréquentation (centres de loisirs, classes découvertes et colonies de vacances, sport, ...)
- Souligne l'importance de la mise en place de dispositifs comme colo apprenantes cet été.
- Enjeu de rassurer, de renouer la confiance, période anxiogène, public/familles en difficulté vers lesquels des actions ont pu être mises en place avec forte mobilisation pour rassurer les publics. Risques psychosociaux.
- Financement des postes liés à la participation des publics, stratégies pour lutter contre l'isolement et retisser les liens avec les familles. Maintien des financements CAF en suspens
- Sport : démobilitation des bénévoles qui étaient très impliqués cf. conditions de reprises et arrêt de l'activité. Problématique de la baisse des adhésions. Risque de fermeture de certaines associations
- Financements politique de la ville : même en quartier de veille, des associations sont sorties de la programmation ce qui a fragilisé les projets. Enjeu de trouver des soutiens financiers plus sécurisés pour se projeter et garder de l'emploi. Perte d'emploi à venir
- Jeunesse : public en souffrance, perte d'emploi, chômage, les jeunes s'orientent vers le service civique pour avoir une activité indemnisée. Paupérisation des jeunes qui s'aggrave, fragilité et précarité.

#### Frédéric Villaumé pour le secteur EEDD

- Actions de plaidoyer, d'intervention en classes, classes découvertes, ... : tout à été arrêté pendant le 1<sup>er</sup> confinement, intention de rattraper les retards dans les actions reportées à l'automne mais ce nouveau confinement annule tout. Grosses difficultés liées au flou dans les protocoles cf. public scolaire.
- Dynamique collective pour imaginer d'autres façons d'intervenir, avec des protocoles, mise en place d'un kit de sensibilisation pour accompagner les éducateurs et les publics adultes dans la crise sociale, écologique et sanitaire ([à retrouver ICI](#))

- Difficultés financières pour les associations employeuses : peu de fonds propres, peu de visibilité sur les trésoreries, la crise accentue les difficultés existantes. Des partenaires encore dans le flou sur le maintien des financements : ce qui relève du marché public est beaucoup moins souple que le régime de la subvention qui permet plus d'adaptation en fonction du contexte et des contraintes et donc de résilience.
- Capacité à faire l'école dehors pour diminuer le nombre d'élèves en classe mais malheureusement peu sollicités pour les dispositifs 2S2C => une idée à développer pour avoir davantage de capacités à répondre aux enjeux de la crise sanitaire.

Jeanne Baur pour d'autres secteurs (sport, tourisme, santé-social) d'après les retours des réseaux exprimés en CA :

Sport :

- Constat d'un manque d'information sur les conditions de la reprise d'activité à la rentrée de septembre, surtout pour les pratiques amateurs : absence de cadre, de recommandations pour l'organisation de manifestations sportives
- Inquiétude sur les adhésions
- Des conséquences sur l'emploi : la baisse de l'activité génère des difficultés à pérenniser les postes, gel des embauches par les clubs sportifs
- Baisse de la mobilisation bénévole en cette période anxiogène, forte inquiétude sur la mobilisation de bénévoles en 2021
- Importance du maintien des subventions publiques sur 2020 même lorsque les actions prévues n'ont pas pu être réalisées, mais aussi besoin de visibilité sur 2021. Souhait de faire évoluer les subventions de projet en subventions de fonctionnement.

Sanitaire et social :

- Le cloisonnement des dispositifs (secteur santé et secteur social) observé depuis plusieurs années a eu des conséquences négatives sur la gestion de la crise : défaut de coordination malgré une demande urgente de travail en inter-ministériale
- Une crise sociale et sociétale qui dure depuis longtemps, des politiques qui n'ont pas évolué : ex de la politique famille
- Important de resituer la contribution des associations au lien social et à l'intérêt général : le secteur non lucratif maintient les investissements, y compris publics, sur les territoires (pas de risque de délocalisation)

Tourisme social et solidaire :

- Cessation totale des activités au printemps, réouverture progressive, un été qui s'est déroulé plutôt normalement malgré baisse du chiffre d'affaires
- Automne : très compliqué pour les groupes de retraités, les classes découvertes. Secteur vacances (colonies et vacances adaptées) sinistré
- Secteur voyage à l'étranger à l'arrêt complet

• **Les propositions du Mouvement associatif pour les associations :**

→ Cf doc "PLF2021 – doc synthétique – Les positions portées par le MA" en PJ

## 1. Augmenter le FDVA à hauteur de 50 millions d'euros

Face à un FDVA doté aujourd'hui à hauteur de 33,1 millions d'euros, nous estimons les moyens nécessaires pour le FDVA à horizon 2022 à 141 millions d'euros, d'autant plus dans cette période de crise pour le secteur associatif.

C'est pourquoi, et comme cela a été demandé par 50 parlementaires dans un courrier récent au Premier Ministre, nous demandons dans le cadre du FDVA "fonctionnement-innovation", que soit ajoutés **50 millions d'euros au budget initial prévu pour 2021**, ce qui permettra de rattraper la partie perdue des ex-fonds de la réserve parlementaire, et de constituer une aide aux entités les plus en difficulté du fait de la crise, accessible aux associations non-employeuses.

## 2. Soutenir l'emploi associatif d'intérêt général

Nos dernières enquêtes relatives à l'impact de la crise sur les associations font apparaître que plus de 55 000 associations ne pourront pas maintenir l'effectif salarié en l'état. L'impact est particulièrement important pour les associations de moins de 5 salariés. Nous formulons, dans ce cadre, 3 propositions :

- ▶ **Flécher les 10 000 contrats aidés du secteur marchand (CUI-CIE) vers un dispositif d'emploi d'utilité citoyenne**
- ▶ **Adapter les Parcours Emplois Compétences** pour les rendre accessibles aux petites associations : adaptation du taux de prise en charge par l'Etat et soutien au financement de la formation du salarié
- ▶ **Exonérer les associations de la taxe sur les salaires pour 2021** : les associations employeuses qui payent la taxe sur les salaires représentent environ 47% des associations employeuses, c'est donc 74 000 associations qui pourraient effectivement être bénéficiaires de cette mesure, pour une taxe qui représente aujourd'hui en moyenne 6% de la masse salariale et 3,4% du budget de ces associations selon une étude du Mouvement associatif.

## 3. Points de vigilance :

- Soutien positif au service civique, mais attention ce n'est pas une politique d'emploi. Insertion sociale mais pas insertion professionnelle.
- Démocratie : vigilance sur équilibre sécurité / liberté, cf. rapport final d'étude de la Chaire Unesco Politiques Urbaines et Citoyenneté "[Citoyenneté, institutions, société civile : La démocratie française sous tension](#)" auquel Le Mouvement associatif AURA a contribué
- Accès aux financements européens : être associés aux groupes de travail sur la prochaine programmation, enjeu de permettre l'accès aux fonds publics
- Partenariat avec les pouvoirs publics :
  - Les communes sont les premiers partenaires des associations : impact de la baisse des dotations aux collectivités sur le financement de la vie associative
  - Partenariats longs termes, subventions plutôt que commande publique

- Quels interlocuteurs sur les territoires cf. réforme de l'organisation territoriale de l'Etat ? Important de maintenir des interlocuteurs de proximité

⇒ ***Besoin d'une vraie politique de vie associative transversale qui soit à la hauteur des enjeux sociétaux et environnementaux.***

#### 4. Échanges

Régi Juanico :

Un constat dressé depuis l'été, impact de la crise sur la vie associative et sur le sport. Discours au gouvernement pour alarmer sur le fait que la vie associative est sous-estimée. Une situation qui va se prolonger avec des effets durables, la situation ne redeviendra pas normale avant l'été 2021 au plus tôt.

Pour la vie associative le constat fait au moment de la discussion budgétaire c'est que les réponses du gouvernement ne sont pas à la hauteur de la situation. Contrats aidés : les PEC ne sont pas adaptés pour les petites associations en difficulté, qui ne sont pas en mesure d'accompagner un salarié en insertion. Quelques mesures positives cf. CEC, mais la question c'est surtout comment on soutient le bénévolat, les structures employeuses, ...

Le FDVA peut être porteur d'un fonds d'urgence pour des financements de fonctionnement, proposition que le FDVA soit porté à 100 M€. 15 millions d'euros en plus en 2021 (cf. abondement des comptes associatifs inactifs, loi sur la trésorerie des associations) mais cela reste très insuffisant.

+ 100 000 missions de service civique : positif, mais ce sont des crédits non pérennes du plan de relance. Pour les pérenniser : suppression du SNU, inutile et coûteux. Augmentation des crédits pour 2021 alors que les crédits 2020 n'ont pas été consommés, autant mettre le budget dans d'autres budgets : service civique, et vie associative, jeunesse, ... pas pertinent d'avoir 2 dispositifs, service civique et SNU.

Partage nos inquiétudes sur la réforme des services de l'Etat avec beaucoup de missions pour les fonctionnaires DJEPVA (CEC, SNU, FDVA, contrôle sport et ACM, ...) = un pb de moyens humains pour assumer tout ça, la suppression du SNU pourrait être une solution.

Jean-Claude Tissot :

Regret qu'il n'y ait pas d'autres sénateurs présents à cette échange/

Concernant les difficultés de financements pour les formations à l'installation paysanne évoqués par le CELAVAR : quels financements avec Vivéa (Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant) ?

Julie Champagne (CELAVAR) :

Des fonds en nette diminution, on mobilise des fonds CPF mais il s'agit de financements individuels, qui ne sont pas forcément abondés par les personnes. Au sein du CELAVAR : mutualisation des fonds de formation entre adhérents, mais cela reste très insuffisant. Petit à petit on dénombre de moins en moins de participants et les formations sont peu à peu annulées car c'est beaucoup d'ingénierie pour très peu de moyens à la clé. On peut aussi mobiliser des financements via Pole Emploi mais là encore très compliqué, financements individuels, pas pérennes et très ciblés par type de public.

Jean-Claude Tissot :

Cela revient à constater qu'il n'y a plus de politique de développement de territoire. Quel montant serait nécessaire ?

Julie Champagne (CELAVAR) :

On n'a pas d'estimation précise à ce jour, mais possible au niveau du CELAVAR de faire le calcul. A transmettre à M. Tissot qui s'en fera le relai en tant que rapporteur de la commission des affaires économiques sur la mission "Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales" dans le cadre de l'examen du PLF 2021.

## 5. Conclusion / Perspectives

→ **Mise en place de temps d'échanges réguliers** (2 fois par an) entre Le Mouvement associatif AURA, les réseaux associatifs et les parlementaires de la région

Prochain temps d'échanges à prévoir au 1<sup>er</sup> trimestre ou au printemps. Septembre/octobre est aussi une période pertinente cf PLF.

J.C Tissot : nous vivons un changement de période, avec des impacts sur le long terme : la question se pose de savoir comment on réinvente nos projets au-delà du confinement, plusieurs vagues et plusieurs confinements sont à craindre, se projeter sur la rentrée de septembre 2021 pour écrire ensemble un projet pour la suite.

Benoit Chaboud-Mollard : existence de nombreuses propositions pour un meilleur faire-ensemble, au-delà des difficultés rencontrées

Julie Champagne : le secteur culturel est dévasté, nos actions d'accompagnement ne sont plus sur la mobilisation des aides et l'organisation du report des projets et événements, mais plutôt sur comment on met la clé sous la porte... Il faut prendre la mesure de ce qui va disparaître.

Frédéric Villaumé : un enjeu très global de redéfinition de notre projet social et politique de société est à mener, la crise Covid19 est le révélateur d'une plus vaste crise. Il s'agit de la première fois où nous sommes confrontés à une crise écologique... l'anormal va devenir la norme, pas de retour à "avant". Enjeux d'être force de proposition cf. élections à venir.

→ **Proposition de constituer un groupe de travail mixte** associant parlementaires et acteurs associatifs volontaires pour porter une réflexion et des propositions sur les enjeux sociétaux de long terme.

→ **Rendez-vous pris pour la conférence régionale de la vie associative** : 5 rendez-vous en ligne sur la relation entre associations et collectivités **du 23 au 27 novembre**.